

Master STAPS: Prévention, sport, santé, bien-être Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master STAPS : Prévention, sport, santé, bien-être. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028881

HAL Id: hceres-02028881 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028881v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters - Vague B

ACADEMIE: ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université d'Orléans

Demande n° S3MA120000294

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention: STAPS: prévention, sport, santé, bien-être

Présentation de la mention

Cette proposition de master « Sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) - prévention, sport, santé, bien-être - rattachée au domaine « Sciences, technologies, santé » est une restructuration du master STAPS habilité dans le contrat quadriennal précédent. Elle présente deux axes de formation : l'un associant une spécialité recherche et une spécialité professionnelle autour d'apports en physiologie et biomécanique de l'exercice physique en relation avec la santé ; l'autre qui répond à la masterisaton des métiers de l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Outre l'ajout d'une spécialité enseignement, la principale modification de l'offre de formation est la séparation avec l'ancienne spécialité d'ergonomie de la motricité (ErgoMot) qui fait l'objet d'une demande parallèle de master dans le domaine « Sciences humaines et sociales ».

Le master STAPS présente également un changement de laboratoire d'appui principal avec le rattachement à l'UMRS658 INSERM de l'Université d'Orléans.

La mention STAPS proposée est organisée en trois spécialités juxtaposées :

- 1 Recherche « Contraintes physiologiques et osseuses à l'exercice : caractérisation par l'imagerie ».
- 2 Professionnelle « Entraînement, activité physique, prévention, santé » (EAPPS).

Pour ces deux premières spécialités, la formation vise la compréhension des capacités d'adaptation des individus, en particulier lors d'une pratique sportive intensive et des mécanismes physiopathologiques à l'origine de la blessure (analyse des facteurs déterminant la performance motrice, des fonctions physiologiques de l'exercice, des contraintes mécaniques sur l'os...), chez les sujets sains de différents âges, qu'ils soient sportifs ou sédentaires. En M1, les cours sont mutualisés à 80 %, en M2, deux unités d'enseignement sont communes entre ces deux propositions de spécialités.

3 - Enseignement-Formation - « Activité physique et développement de la personne tout au long de la vie ». Cette troisième spécialité, qui prépare aux métiers de l'enseignement des activités physiques et sportives, a obtenu l'habilitation jusqu'en 2016.

La séparation avec la spécialité « Ergonomie », le changement de laboratoire principal d'adossement, la demande de création d'une spécialité recherche et l'insertion d'une spécialité enseignement représentent les principales modifications proposées.



Compte-tenu de la restructuration importante du master STAPS, le tableau général ne peut pas être renseigné sous la forme définie. Il faut se reporter aux tableaux renseignés par spécialités.



Effectifs constatés	SO
Effectifs attendus	SO
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

Cette mention « STAPS : prévention, sport, santé, bien-être », comporte (sans que soit aucunement expliquée la scission avec l'ancienne spécialité « Ergonomie de la motricité), deux voies de formation distinctes. La première voie de formation s'est resserée autour des thématiques de la physiologie et de la biomécanique de l'exercice physique dans le rapport à la santé. Elle trouve un ancrage fort dans l'adossement à l'UMR-S658 INSERM avec un axe de recherche principal consitué par la caractérisation du tissu osseux par imagerie, mais elle manque de lisibilité du point de vue des orientations professionnelles visées et des bilans de la formation antérieure.

Le dossier révèle que la seconde voie de formation, qui répond au processus de masterisation de la formation des enseignants d'EPS, a été accolée au projet dans un pilotage ou un montage plus ou moins bien coordonné. La maquette proposée parvient néanmoins à proposer quelques unités d'enseignement communes sous l'angle d'un « parcours complémentaire » ouvert aux étudiants.

Concernant la voie recherche et la spécialité EAPPS, les objectifs scientifiques sont argumentés autour de trois domaines :

- Biologie, physiologie, contrôle moteur et contraintes mécaniques au cours de l'exercice.
- Activités physiques, entraînements adaptés à différentes populations (enfant, adolescent, et personnes âgées).
- Santé, nutrition dans l'environnement du jeune sportif et de la personne âgée.

La centration importante sur la physiologie de l'exercice et la santé dans ce master accompagne une démarche qui vise une meilleure compréhension des capacités d'adaptation des jeunes adultes, en particulier lors d'une pratique sportive intensive et des mécanismes physiopathologiques à l'origine de la blessure. Par ailleurs, la formation cherche à aborder également les effets de l'activité physique auprès de populations seniors et propose quelques enseignements au choix selon l'un ou l'autre secteur (performance ou activité physique adaptée). Les objectifs professionnels sont cependant insuffisamment lisibles pour ces deux parcours de formation dans la structure de la maquette adoptée.

Si l'objectif de former des futurs doctorants est très présent dans la spécialité recherche « Contraintes physiologiques et osseuses à l'exercice : caractérisation par l'imagerie », on ne peut qu'être préoccupé, malgré des prévisions très optimistes (10 étudiants?) au regard des effectifs accueillis les années antérieures dans le parcours dédié (aucun étudiant en 2009-2010) et au regard des débouchés potentiels dans une spécialité aussi spécifique.

De même, pour ce qui concerne la spécialité « Entraînement, activité physique, prévention, santé » (EAPPS), la présence de partenaires professionnels est annoncée, mais la collaboration précise avec le secteur professionnel est très peu apparente dans le dossier. On peut d'ailleurs s'étonner, tout en s'en inquiétant, que le stage professionnel spécifié pour l'UE 23 (30 ects) de ce M2 professionnel, prévu sur l'ensemble du semestre 4, soit proposé dans un organisme de recherche et non dans un cadre professionnel, ce qui est une façon particulière de traduire l'annonce d'une « préoccupation opératoire professionnelle avec un ancrage scientifique ». Dans tous les cas, la politique des stages mériterait d'être davantage expliquée dans le dossier et les relations avec le milieu professionnel devraient être beaucoup plus étayées.

Enfin, le document déposé ne donne aucun élément permettant de juger des avantages de la restructuration proposée et de la séparation avec la formation ErgoMot. A contrario, le projet présenté met en évidence un certain nombre d'inconvénients ou de zones d'ombre.



Points forts:

- La volonté de créer un adossement recherche favorable se traduit par un partenariat engagé avec l'environnement proche comme au plan international et l'investissement de la composante sur la formation est marqué par le recrutement récent d'un professeur d'université.
- La spécialité « Enseignement-formation » répond de façon adaptée à la masterisation des formations d'enseignants d'EPS.

Points faibles :

- La lisibilité de l'offre de formation, pour EAPPS notamment, est faible.
- La séparation avec ErgoMot n'est pas du tout justifiée : la scission n'est pas expliquée. La formation perd le bénéfice des collaborations potentielles encouragées pour l'offre de formation antérieure et perd l'avantage des mutualisations engagées avec les spécialités connexes.
- Il manque une analyse rigoureuse des flux d'étudiants qui permettrait de mieux apprécier la pertinence de la mention. Les possibilités de recrutement d'étudiants semblent peu importantes, notamment pour la spécialité recherche. Les rares bilans présentés à ce propos sont préoccupants et le dossier manque d'indications sur le devenir professionnel des étudiants.
- Les modalités concrètes de formation professionnelle sont, d'une manière générale, peu mises en évidence et les liens avec les secteurs professionnels partenaires n'apparaissent que de façon allusive dans le dossier. De même, les contenus de formation précis relatifs à la mise en stage sont absents.
- Trop d'imprécisions subsistent quand à la participation concrète des intervenants dans l'offre de formation, qu'ils soient rattachés à la recherche ou issus du secteur professionnel.



Note de la mention (A+, A, B ou C): C

Recommandations pour l'établissement

Les recommandations proposent, d'une part, de structurer la mention afin de la rendre plus lisible, d'autre part de mettre en évidence plus concrètement l'adossement à la recherche en apportant des précisions sur l'implication exacte des équipes de recherche dans les axes prioritaires de formation proposés et dans les unités d'enseignement concernées, et enfin, de prendre des mesures pour répondre à la faible densité des effectifs d'étudiants.

Il conviendrait d'exposer dans le dossier les justification de la scission entre les mentions STAPS et Ergonomie. Compte tenu des flux d'étudiants et de l'adossement recherche, n'y aurait-il pas plus d'avantages que d'inconvénients à poursuivre au sein d'une mention commune ?

Par ailleurs, en raison des très faibles effectifs des années précédentes en recherche, et de l'importante mutualisation avec EAPPS, il serait probablement plus judicieux de proposer la recherche comme un parcours d'EAPPS et non comme une spécialité à part entière.

Dans une logique similaire, et afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation, les contenus d'enseignement prévus en EAPPS, partagés entre une orientation de type plutôt « entraînement sportif » et une visée plutôt « activités physiques adaptées », pourraient être mieux précisés afin de déboucher sur deux parcours différenciés. Selon le principe d'un choix d'enseignement, tel qu'il a été prévu dans l'UE12 et l'UE19, cette spécialité pourrait conduire à deux parcours clairement identifiés en liaison avec la santé : l'un centré sur l'accompagnement de la performance et la gestion des blessures, l'autre ciblant les adaptations de pratiques physiques visant les publics seniors en quête de bien-être.

A total, trois parcours spécifiques pourraient ainsi être proposés au sein de la spécialité EAPPS, tout en conservant le principe adopté d'une mutualisation d'UE communes en master 1 et 2.

Les contenus d'enseignement relatifs à la formation professionnelle, les modalités d'organisation des UE de mise en stage et les formes spécifiques de partenariats pourraient alors être davantage précisés en relation avec les parcours professionnels choisis par les étudiants.



Malgré quelques efforts de mutualisation, à travers les enseignements complémentaires, les axes de formation EAPPS et Ens-Form restent très cloisonnés et pourraient l'être moins en master 1. Il conviendrait d'associer davantage les laboratoires d'adossement dans la transmission de certains contenus de formations. Il conviendrait également d'expliquer l'organisation des passerelles prévues entre spécialités.

Il apparaît enfin indispensable de procéder à une évaluation plus précise des choix d'orientations des étudiants de licences STAPS et, d'une façon générale, il conviendrait d'améliorer les outils permettant le pilotage de la mention afin d'assurer le suivi des cohortes d'étudiants et de mieux adapter les parcours de formations proposés aux débouchés visés et obtenus.



Appréciation par spécialité

Contraintes physiologiques et osseuses à l'exercice : caractérisation par l'imagerie – spécialité recherche

• Présentation de la spécialité :

Cette nouvelle spécialité « recherche » propose de former des spécialistes de haut niveau dans l'analyse de l'activité physique en relation avec l'acquisition de méthodes de biologie expérimentale et d'imagerie multi-modale du tissu osseux. Elle vise à faire acquérir les compétences méthodologiques permettant de préparer ultérieurement un doctorat.

• Indicateurs :

Dans le contrat précédent, un parcours recherche était proposé. En 2008-2009, on relève un étudiant inscrit en M2R (100 % de réussite) et aucun en 2009-2010. Pas de données communiquées pour 2010-2011.

	M1	M2
Effectifs constatés (chiffres donnés pour 2009-2010)		0
Effectifs attendus	12	10
Taux de réussite -		SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		NR

Appréciation :

Cette proposition de création d'une nouvelle spécialité recherche est fortement connectée à l'UMRS658 INSERM. Pour autant, le manque d'étude longitudinale des débouchés offerts par cette voie de formation à la recherche et la faible densité des effectifs antérieurs (aucun étudiant selon les derniers chiffres communiqués) conduisent à s'interroger sur la pertinence de cette demande d'habilitation dans sa configuration actuelle.

L'offre précédente, sous forme de parcours recherche au sein de la spécialité PerfApas, s'est avérée peu attractive et rien ne permet de penser, comme le laisse entendre le prévisionel annoncé (12 étudiants prévus en M1 et 10 en M2) que le changement de laboratoire d'adossement permettra un recrutement plus important parmi les étudiants de licence STAPS dans ce secteur précis de formation en recherche. De ce point de vue, l'argumentaire présenté dans le dossier est très insuffisant et l'absence d'outils de pilotage de la mention rend peu opérationnelles les propositions faites.

Point fort :

• L'adossement à la recherche est spécifié et concerne quelques enseignants pilotes.

• Points faibles :

- Le bilan de la filière (ou parcours) recherche dans l'ancienne spécialité PerfApas n'a pas été établi
- La très faible densité des effectifs est préoccupante au regard des cohortes antérieures dans l'ancien parcours recherche d'autant que l'argumentaire ne donne pas de précisions sur les capacités de la structure à rendre l'offre de formation dorénavant attractive alors qu'elle ne l'était pas jusque là.
- La maquette présentée manque de précisions sur l'implication des équipes de recherche jusque dans le détail des enseignements.





• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu des liens privilégiés entre la spécialité recherche et la spécialité EAPPS, et de la faiblesse des effectifs étudiants, il serait sans doute plus pertinent de proposer une seule spécialité comportant plusieurs parcours, dont un parcours recherche. Cette voie de formation resterait identifiable, d'éventuelles passerelles seraient facilitées pour les étudiants et cela permettrait de mettre en évidence, sur le long terme, l'existence d'une demande potentielle de formation dans ce secteur spécifique. Cela permettrait également de constituer avec les équipes concernées par la biologie expérimentale, par la physiologie de l'effort relative à performance, par la prévention des blessures ou par les questions de prévention santé par l'exercice, un pôle régional de compétences coordonné, puissant et attractif pour les étudiants ; plutôt qu'un domaine qui semble cloisonné entre une voie recherche centrée sur un domaine d'expertise très spécialisé et une voie professionnelle partagée entre l'optimisation de la performance sportive et la prévention santé par l'exercice adapté. Cela permettrait également de clarifier la gouvernance de l'offre de formation et l'articulation entre les laboratoires d'appui et la professionnalisation ainsi que l'engagement concret des enseignants-chercheurs dans la formation.

Entraînement, activité physique, prévention, santé (EAPPS) – spécialité professionnelle

Présentation de la spécialité :

Cette spécialité EAPPS, remplace l'ancienne spécialité PerfApas. Elle vise à développer des compétences permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise des programmes d'entraînement et d'optimisation de la performance sportive, mais elle apporte également des compétences permettant de concevoir, de planifier, de superviser et d'évaluer des programmes de santé par l'activité physique adaptée. Les contenus de formation doivent conduire les étudiants à la maîtrise de l'ingénierie de projet sportif dans toutes ses phases (initiation diagnostic, conception, planification, mise en œuvre, adaptation et régulation, évaluation) et dans toutes ses composantes (techniques, culturelles, scientifiques, réglementaires et juridiques, éthiques). Ils doivent apporter une maîtrise des différentes dimensions du management d'une équipe (communication, gestion, cohésion d'équipe). Ils doivent apporter aussi des compétences sur les questions de santé dans l'environnement du sportif (blessure, dopage...) et sur les risques liés à l'activité physique en lien avec les conceptions de la santé.

Deux secteurs professionnels sont visés à travers cette seule spécialité : celui qui conduit à l'optimisation de la performance sportive (généralement rattaché à l'entraînement sportif) et celui de la gestion de programmes de santé par l'exercice visant notamment les publics seniors (habituellement décliné autour de l'activité physique adaptée).

Indicateurs :

	M1	M2
Effectifs constatés (chiffres donnés pour 2009-2010)	20	5
Effectifs attendus	20	18
Taux de réussite (donnés pour 2008-2009)	30 %	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)		NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)		NR



Appréciation :

Cette spécialité EAPPS, qui a fonctionné dans le quadriennal précédent sous l'acronyme de PerfApas, repose sur une certaine expérience. Le changement de laboratoire d'appui principal recentre une partie des contenus de formation sur les perspectives utilisant l'apport de la biologie expérimentale et de l'imagerie multi-modale.

La formation est partagée globalement entre une orientation de type : « gestion des blessures et performance sportive » et une orientation de type : « activité physique adaptée pour des populations seniors » ; mais ce dispositif est finalement peu lisible dans le dossier présenté, qui ne donne pas d'indication sur la manière dont les choix d'UE proposés aux étudiants sont ensuite valorisés dans les diplômes obtenus.

On peut regretter également le flou qui accompagne la dimension professionnelle de cette formation, notamment du point de vue des terrains de stages proposés (environnement recherche?) et de la réalité de la participation de professionnels dans les contenus d'enseignement.

Les effectifs d'étudiants prévus en M1 sont sensiblement équivalents à ceux qui étaient accueillis les années précédentes (20 étudiants). Si l'on suit le prévisionnel d'effectifs, il est, par contre prévu un taux de réussite en M1 nettement supérieur à celui qui est indiqué pour 2009 (80 % au lieu de 30 %), sans qu'apparaissent les modalités d'organisation permettant d'améliorer la réussite des étudiants. Ainsi, les effectifs prévus en M2 sont beaucoup plus importants sans que le dossier ne donne d'explications sur les moyens utilisés pour améliorer l'attractivité de ce master à ce niveau d'étude.

D'une manière générale, les outils permettant le pilotage de cette spécialité, à travers le suivi des cohortes d'étudiants, sont peu apparents dans le dossier et ne permettent pas d'évaluer la pertinence des remédiations éventuellement proposées.

Points forts :

- Un effort particulier est fait pour la formation à la recherche et par la recherche.
- Le potentiel d'encadrement des enseignants semble adapté à l'offre de formation.

Points faibles :

- L'ancrage professionnel est trop peu mis en évidence et les contenus de formations, sous l'angle de la professionnalisation, sont insuffisamment détaillés.
- Le suivi des étudiants du L au M et les bilans des débouchés à l'issue du M2 dans la précédente offre de formation PerfApas sont très insuffisants.
- Une structure de formation peu lisible car indifférenciée entre une dimension recherche très présente, une professionnalisation visée dans le secteur de la performance et une autre professionnalisation envisagée dans le secteur de la santé par l'activité physique adaptée.



Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

La structure de la mention proposée pourrait être adaptée aux faibles effectifs d'étudiants et à la logique d'organisation des contenus de formation qui proposent déjà des mutualisations importantes en M1 et des choix de cours optionnels. Dans ce cadre, et compte tenu de la grande proximité de la spécialité EAPPS avec la spécialité recherche, il serait probablement plus opportun de procéder à une refonte de l'organisation des maquettes afin de proposer une seule spécialité, dans ce secteur de formation, qui comporterait deux voire trois parcours : un pour la recherche et deux autres pour les voies professionnelles visées.

Il conviendrait également de mettre davantage l'accent dans le dossier sur la dimension professionnelle de la formation, en exposant de façon plus détaillée les contenus d'enseignement relatifs à la mise en stage professionnel, les modalités concrètes validant les partenariats annoncés ainsi que la participation effective des professionnels dans les UE dédiées.



Un suivi plus précis des cohortes d'étudiants, une évaluation plus approfondie de l'offre de formation par les usagers et des informations précises sur les débouchés obtenus apporteraient également des informations utiles permettant de rendre plus efficientes les propositions faites.

Enseignement - Formation : activité physique et développement de la personne tout au long de la vie

Cette spécialité sera évaluée a posteriori.